



RUEIL STAR

www.rueil-star.com



Saison 2021/2022

Le tir à l'arc en France

En France en 2019 il y a 72 200 licenciés. Nous sommes rattachés à la région Ile de France qui compte plus de 13 000 licenciés répartis sur 8 départements. Cela représente plus de 220 Clubs ou Compagnies.

Le département des Hauts de Seine recense pour sa part plus de 1 660 licenciés avec 22 Clubs ou Compagnies.

La STAR avec plus de 140 licenciés est un Club important (en moyenne 50/55 archers par Club) affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Pourquoi club ou compagnie ?

Un Club de tir à l'arc désigne une organisation assez récente dont le mode de fonctionnement est comparable à celui d'une infrastructure sportive d'une autre discipline (entraînement, compétition, etc.).

Une Compagnie de tir à l'arc désigne une organisation plus ancienne qui, dans son mode de fonctionnement attache beaucoup d'importance aux traditions de l'archerie dans ses activités, à la discipline et à la « hiérarchie » au sein de ses membres.

Manifestations organisées par la STAR

- **Journée Portes Ouvertes : 11 septembre 2021 (gymnase)**
- **Initiation, début des cours : 13 septembre**
- **Concours en salle (18m) : date à déterminer (gymnase Vertbois)**
- **Assemblée générale : date à déterminer (gymnase)**

La STAR est un Club labellisé or par la FFTA



Pour tout renseignement contactez :

Le président

Christian Delobelle

Tél. : 01 47 08 22 77 / 06 76 77 78 82

✉ président.tiralarc.rueil@gmail.com

La secrétaire

Audrey Peineau-Delobelle

Tél. : 06 83 06 31 03

✉ secretaire.tiralarc.rueil@gmail.com

La trésorière

Isabelle Pennuen

Tél. : 06 20 18 08 08

✉ gestion.tiralarc.rueil@gmail.com

Entraînements en salle

Lieu : Gymnase des Bons Raisins – 34 rue des Bons Raisins à Rueil

Lundi	20h30-22h30	Tir libre	
Mardi	18h30-20h30	Perfectionnement jeunes compétiteurs	Responsable : Charles
	20h30-22h30	Initiation adultes	Responsable : Charles
Jeudi	20h30-22h00	Tir libre	
Vendredi	17h30-18h45	Groupe "poussin"	Responsable : Charles
	18h45-20h15	Initiation jeunes	
	20h15-22h30	Perfectionnement adultes + tir libre	
Samedi	14h00-15h30	Initiation jeunes	Responsable : Sylvain
	15h30-17h30	Perfectionnement jeunes compétiteurs	Responsable : Sylvain
	17h30-19h00	Perfectionnement jeunes (loisir) et tir libre	Responsable : Sylvain

Période : Toute l'année hors vacances scolaires sauf dérogation

Pour chaque séance, la présence d'un référent est obligatoire (encadrants, membres du comité directeur, cadres confirmés)

Entraînements en extérieur

- Lieu : Jardin d'arc - Stade du Parc - 298 av Napoléon Bonaparte à Rueil
- Horaires : Tous les jours aux heures d'ouverture du stade
- Période: Toute l'année, pas de tir couvert
(pour l'initiation, horaires à définir suivant la période)
- Distances de tir : de 18m à 90 m
- Conditions d'accès selon règlement interne

Cotisations 2021/2022

TYPE DE LICENCE	FFTA	Région	Département	Part club*	TOTAL
Adulte valide compétition	42,00 €	20,00 €	13,50 €	115,00 €	190,50 € c
Adulte valide club	34,00 €	16,00 €	13,00 €	115,00 €	178,00 €
Adulte valide sans pratique	29,00 €	5,00 €	5,00 €	115,00 €	154,00 €
Adulte Handi. FFSA	16,00 €	2,00 €	2,00 €	50,00 €	70,00 €
Jeune *	25,00 €	16,00 €	10,00 €	115,00 €	166,00 € d
Poussin *	16,00 €	7,00 €	5,00 €	115,00 €	143,00 €
Découverte	17,00 €	3,00 €	2,00 €	50,00 €	72,00 €

* Pour les réinscriptions uniquement, la part club est exceptionnellement réduite à 85€ (COVID-19) pour la saison 2021-2022

Droit d'entrée	25€ Rueillois	35€ Extérieur	a
Location arc jeunes/an	voir sur place		
Cours débutant	80,00 €		b
2ème compagnie **	10€/mois		
Revue FFTA	22 €		

Un certificat médical de

**NON
CONTRE-INDICATION
À LA PRATIQUE DU TIR À
L'ARC Y COMPRIS EN
COMPÉTITION**

**daté de moins de 3
mois, est
obligatoire pour
l'inscription**

Tarif débutant adulte :
a+b+c - 295,50€ ou 305,50€

Tarif débutant jeune :
a+b+c - 271,00€ ou 281,00€

Pour l'inscription

- Pour les enfants mineurs prévoir la signature des autorisations (à trouver sur le site ou à demander à la trésorière).

- Possibilité de paiement en plusieurs mensualités (voir trésorière). Il n'y aura plus d'inscriptions en initiation après les vacances de la Toussaint.

* Jeunes nés après le 01 janvier 2002
Poussins nés après le 01 janvier 2012

** : Avec un maximum de 100€ pour l'année

Réduction 2ème archer sur part club : 10€
Réduction 3ème archer sur part club : 20€